

## QUE DOIT FAIRE L'ÉCOLE ?

(Conférence aux journées d'étude de l'ANCE, Arras, Juin 1996)

« Un vieux débat », peut-on lire dans le texte introductif de ces journées : « l'École est-elle faite pour instruire et protéger ou pour former et initier à la dure réalité du monde ? ». En réalité, pas si vieux : on peut précisément le dater de la fin du 18ème siècle quant à discuter de savoir si l'École publique doit instruire ou éduquer, et de la fin du 19ème siècle si elle doit assurer la formation professionnelle initiale des jeunes. La méthode proposée ici sera d'examiner la question « Que dois faire l'École ? » sous différents éclairages : historique d'abord, puis sociologique, anthropologique et enfin politique.

### 1 - ÉCLAIRAGE HISTORIQUE

**1.1. En France, l'École**, au moins depuis la Réforme et la Contre-Réforme a été fondée, restructurée, modernisée autour de préoccupations essentiellement politiques. Quelques exemples :

- l'ordonnance de Louis XIV en 1698 (éradiquer le protestantisme)
- l'expulsion des Jésuites en 1762 (un « état dans l'Etat »)
- la création du lycée en 1802 (former l'élite politique et administrative de l'Etat moderne)
- la création de l'école primaire communale, des EPS et des ENI en 1833 (le « gouvernement des esprits » selon Guizot)
- la loi Astier sur l'apprentissage en 1919 (pour éviter l'influence des « agitateurs »)
- la réforme Carcopino créant les Centres de formation professionnelle (ancêtres de nos lycées professionnels) en 1940-1942 (au service de la « révolution nationale »)
- le collège unique, réforme de Gaulle-Capelle, dite Fouchet en 1963 (« supprimer les classes sociales »)

A chaque fois les préoccupations politiques ont été déterminantes, l'ont emporté sur la dimension pédagogique ou économique.

**1.2. En France, l'enseignement professionnel** a pris la forme de la scolarisation des apprentissages, qui s'est opérée en trois étapes. A la fin du 18ème-début du 19ème siècle, institution du « technique supérieur » avec le développement des grandes écoles. Dans la seconde moitié du 19ème siècle, création des EPCI (Écoles professionnelles du commerce et de l'industrie) et des ENP (Écoles nationales professionnelles), ancêtres de nos lycées techniques, pour les techniciens : le « technique moyen ». Enfin, dans la seconde moitié du 20ème siècle, scolarisation de la formation des ouvriers et employés : le « technique élémentaire ».

De plus, les progrès de la scolarisation ont été indissociables de la lutte contre le travail des enfants, au 19ème et au début du 20ème siècle.

### 2 - ÉCLAIRAGE SOCIOLOGIQUE

**2.1. Pour Alain Touraine**, l'École en France n'a jamais eu pour but de socialiser, mais de mettre l'enfant en relation aussi directe que possible avec l'universel (la science, la morale, la beauté, la nation) : l'Éducation nationale c'est « les maths plus la citoyenneté ».

Ce modèle est déstabilisé par une évolution culturelle qui tend, depuis 150 ans, au remplacement d'une rationalité « substantive » (la tâche de l'homme est de nommer, de comprendre les choses) par une rationalité « instrumentale » (l'activité des hommes tend à agir sur les choses). Une civilisation de l'offre (construire l'universel) est en voie d'être remplacée par une civilisation de la demande (satisfaire ses besoins et ses désirs). Le monde scolaire s'effondre : les professeurs offrent des savoirs, les élèves viennent chercher des diplômes. Un modèle « disciplinaire » s'oppose à un modèle « utilitaire ».

**2.2. Trois attitudes** sont possibles face à ce constat. Les deux premières sont fondées sur la conviction que le projet des Lumières est épuisé, que l'idée de nation est dépassée.

Pour les « post-modernes », est venu « le temps des tribus », à la mondialisation économique s'ajoute la fragmentation identitaire : un monde et des individus dissociés : le monde objectif des « technocrates » et un monde subjectif des « ayatollahs », la multinationale plus la secte.

Pour les « ultra-modernes », aucune valeur collective ne peut plus transcender l'individu (morales comme au USA, nationales comme en France). L'espace politique doit donc être recomposé à l'intérieur même de l'individu.

La troisième attitude consiste à ne pas renoncer au projet des Lumières : l'idée de nation n'est certes pas un aboutissement mais, en Europe et ailleurs, elle n'apparaît pas dépassée, c'est une étape vers l'universel.

### 3 - ÉCLAIRAGE ANTHROPOLOGIQUE

**3.1. Une étude des images** présentes dans les discours, conduit à regrouper les figures, les représentations, les théories et les fantasmes sur la formation professionnelle en trois schèmes organisateurs de l'imaginaire :

- La maturation (exemple : le « tuteur »). La formation est centrée sur la personne et son axe est le temps. Ses archétypes sont « la culture » ou « l'élevage ».

- L'exploration (exemple : le « terrain »). La formation est centrée sur le métier, elle se développe dans l'espace. Son archétype est la guerre.

- La métamorphose (exemples : la « reconversion », le « recyclage »). La formation est centrée sur le sens, elle est conçue comme une mutation. Ses archétypes sont les rites de passage qui scandent toute vie sociale.

Les figures archétypiques du formateur permettent de retrouver la trilogie de Dumézil dans son étude de la mythologie indo-européenne : le cultivateur, le guerrier et le prêtre.

**3.2. A partir de la définition du mythe de Roland Barthes**, il est possible de cerner ceux qui prospèrent dans le champ de la formation professionnelle. Le plus productif d'entre eux est celui de l'**alternance** : mythe d'une modernité en marche, dont la structure est celle du retournement (au bénéfice de l'Entreprise). Le message, le sens du mythe est en effet à la fois la

réhabilitation de l'Entreprise (métamorphosée en moins de dix ans de lieu d'aliénation en lieu d'émancipation) et la stigmatisation de la forme scolaire. Plus profondément, le mythe de l'alternance est apparu entre 1975 et 1978, en même temps dans le champ politique (l'alternance Gauche-Droite) et dans le champ pédagogique (l'alternance École-Entreprise). Son idéal est l'harmonie ou la réconciliation des contraires.

#### 4 - ÉCLAIRAGE POLITIQUE

**4.1. La loi d'orientation sur l'éducation** (10 Juillet 1989) énonce cinq missions pour l'École

- la transmission des connaissances et le développement intellectuel ;
- la formation et l'insertion professionnelles ;
- l'éducation du citoyen ;
- l'épanouissement personnel des élèves ;
- l'égalité des chances et la démocratisation de la société.

#### 4.2. Les opinions des acteurs

Robert Ballion a interrogé les professeurs et les élèves sur l'importance qu'ils accordent aux quatre premières missions.

Classent en premier	Transmission des connaissances	Épanouissement personnel	Éducation du citoyen	Formation professionnelle
Professeurs	62 %	41 %	26 %	20 %
Élèves	46 %	29 %	24 %	47 %

Loin d'un clivage radical, ces différences témoignent davantage de différences de statut et de préoccupations.

Les parents, quant à eux, interrogés il y a quelques années par le CREDOC, demandent aux professeurs et à l'enseignement secondaire

- de former à un projet professionnel (94 %)
- d'informer sur les comportements de l'élève (90 %)
- de transmettre les valeurs morales (84 %)

**4.3. Pour Hannah Arendt**, il existe trois types de sociétés, dans lesquelles le statut de l'éducation est déterminant.

- Dans les sociétés traditionnelles, la fonction de l'éducation est de transmettre la tradition.

- Dans les sociétés totalitaires, son rôle consiste à endoctriner dans l'utopie, afin de fabriquer « l'homme nouveau » et de faire naître « le monde nouveau ».

- Dans les sociétés démocratiques enfin, l'éducation prend place dans la « brèche » ouverte entre le passé et l'avenir. Le rôle de l'École, lieu intermédiaire entre l'espace privé familial et l'espace public social, est à la fois de protéger l'enfant et de l'ouvrir à la

connaissance. La fonction de l'éducateur est complexe et d'une certaine manière paradoxale : il est celui qui transmet la tradition (il est le « conservateur du monde ») et celui qui apprend à l'enfant à s'en distancier, le prépare à la critiquer et à l'enrichir, à devenir un homme libre (il est alors un « pédagogue »). Il ne dit pas « Voici ce que tu devras faire » mais plutôt « Voici ce que nous avons fait ».

Tout adulte devrait savoir faire la distinction entre sa position de citoyen (capacité à critiquer le monde, à vouloir le faire changer) et sa position d'éducateur (assumer la responsabilité du monde vis à vis de l'enfant). C'est peut-être là, dans une posture fondamentale d'assomption des réalités, dans une commune préoccupation de permettre ainsi au petit d'homme de tisser des liens symboliques avec le monde dans lequel il arrive « étranger », que le clinicien et l'éducateur pourraient se rejoindre. Ne représentent-ils pas pour l'enfant des figures de la responsabilité du monde qui lui disent, chacune à sa manière, « Voici notre monde » ?